



Mag Readers™

Lunettes de sécurité à demi-monture pour la lecture avec cadre noir, lentille grise et enduit anti-rayures +2,00 dioptrique

- Les lunettes de lecteur grossissante sont conçues pour le travailleur qui nécessite une vision de près
- La loupe de lecture 30 mm de large à «forme incurvée» au dessus fournit au travailleur un espace de lentille suffisant pour voir son travail tout au long de la journée
- La monture en nylon durable avec coussinets en caoutchouc sans latex extra larges permet plus de confort pour travailler de près
- branches avec coussinets en caoutchouc souple pour un ajustement sécurisé
- Courbure de base de la lentille 8
- +2,00 dioptrique
- Rencontre ANSI Z87.1+

Applications

- Travail à l'extérieur
- Applications de construction
- Travaux publics

Données techniques

Couleur	Noir
Tailles disponibles	One Size
Emballages	Un par sac
Emballé	144/Caisse
Dimensions du boîtier (cm)	63.30 x 25.40 x 31.50
Poids du boîtier (kg)	5.80
Pays d'origine	Taiwan
Lentilles	Teintées
Style de montures	Demi-monture
Couleur de la lentille	Gray
Forme du visage	Universel
Revêtement de la lentille	Anti-rayures
Pont nasal	Caoutchouc
Branches	Embout en caoutchouc
Dioptrique	2.00
Courbe de base	8
Construction	--
Certifications	ANSI Z87.1, Conforme à la TAA
Circularité des produits	Recyclable via le programme Terracycle

CLÉ:  Fabriqué à partir de matériaux recyclés ou biosourcés  Lavable

PROTECTIVE INDUSTRIAL PRODUCTS, INC. | VOUS OFFRIR CE QUE LE MONDE A DE MEILLEUR

AMÉRIQUES : +1 (800) 262-5755 | EUROPE : +34-96182-41-48 | AMEA : (ASIE, MOYEN-ORIENT, AFRIQUE) 852-2475-9228 | www.pipglobalsafety.com

Ce document et les informations qu'il contient sont la propriété de Protective Industrial Products, Inc. (PIP) et ne peuvent être utilisés ou reproduits sans autorisation. Les utilisateurs de produits doivent effectuer tous les tests ou autres évaluations appropriés pour déterminer l'adéquation des produits PIP à un usage particulier ou à une utilisation dans un environnement particulier. PIP DÉCLINE TOUTE GARANTIE AUTRES QUE CELLES EXPRESSÉMENT FOURNIES. 2025-04-18